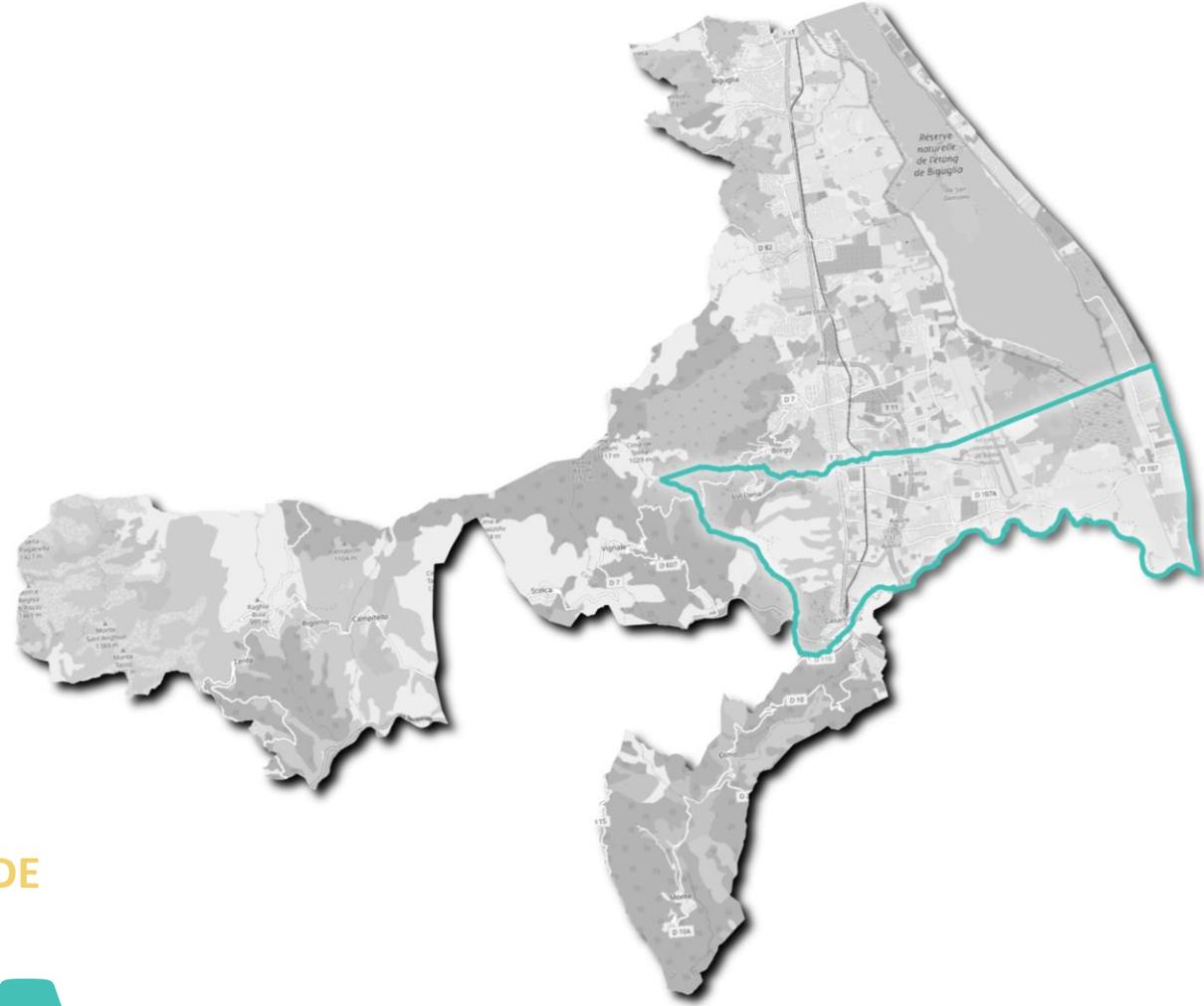




cyrnea
infogéo



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO



LE PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE DE LA COMMUNE DE

LUCCIANA



PAYSAGE

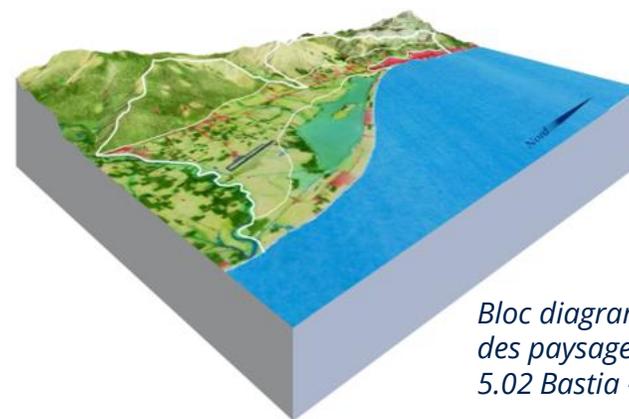
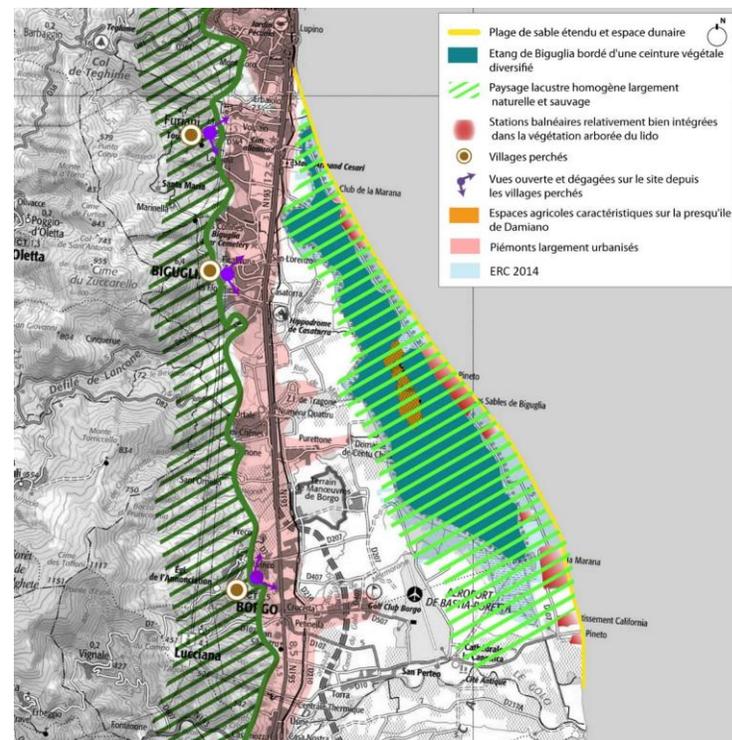
Située à la pointe Sud de l'étang de Biguglia, la commune de Lucciana se compose de trois grandes unités paysagères :

- Le secteur oriental marqué par la vaste plaine fertile et cultivée au Nord du fleuve u Golu, reposant sur des sédiments du Quaternaire et séparée de la mer Tyrrhénienne par l'étang de Biguglia (nom corse : u Chjurlinu). L'épais lido (cordon lagunaire) de l'étang se prolonge sur Lucciana par un cordon littoral de dunes et de sables, il est en partie urbanisée mais les pinèdes restituent l'ambiance naturelle impactée par les équipements touristiques ;
- Le secteur occidental qui débute par une brusque montée en altitude au début du piedmont : les versants, aujourd'hui couverts de forêts, abritent le village perché de Lucciana (250 m d'altitude). La ligne de crête, dominée par Petra à l'Altare (590 m) et Rascia Muntone (495 m), ferme le paysage à l'Ouest en séparant Lucciana de la commune de Vignale ;
- Le secteur central s'étend selon un axe Nord-Sud le long de la route territoriale et sépare les deux unités paysagères orientale et occidentale. Étant une composante de l'agglomération bastiaise qui accueille environ 50 % de la population de Haute-Corse, il est fortement urbanisé et constitue un motif paysager à part entière entre plaine agricole et versant forestier.



- Contraste entre la plaine agricole à l'Est et la verticalité minérale des montagnes à l'Ouest
- Mosaïque de végétations : prés marécageux, roselières, pinèdes littorales, cultures agricoles, peuplements forestiers des versants
- Lien entre l'occupation des sols et la perception paysagère

Carte extraite de l'Atlas Littoral 2B du PADDUC (annexe 7, ERC n°2B19)



Bloc diagramme issu de l'Atlas des paysages de la Corse (unité 5.02 Bastia – Marana)

GEOLOGIE

Carte géologique de Lucciana au 50millième (BRGM)

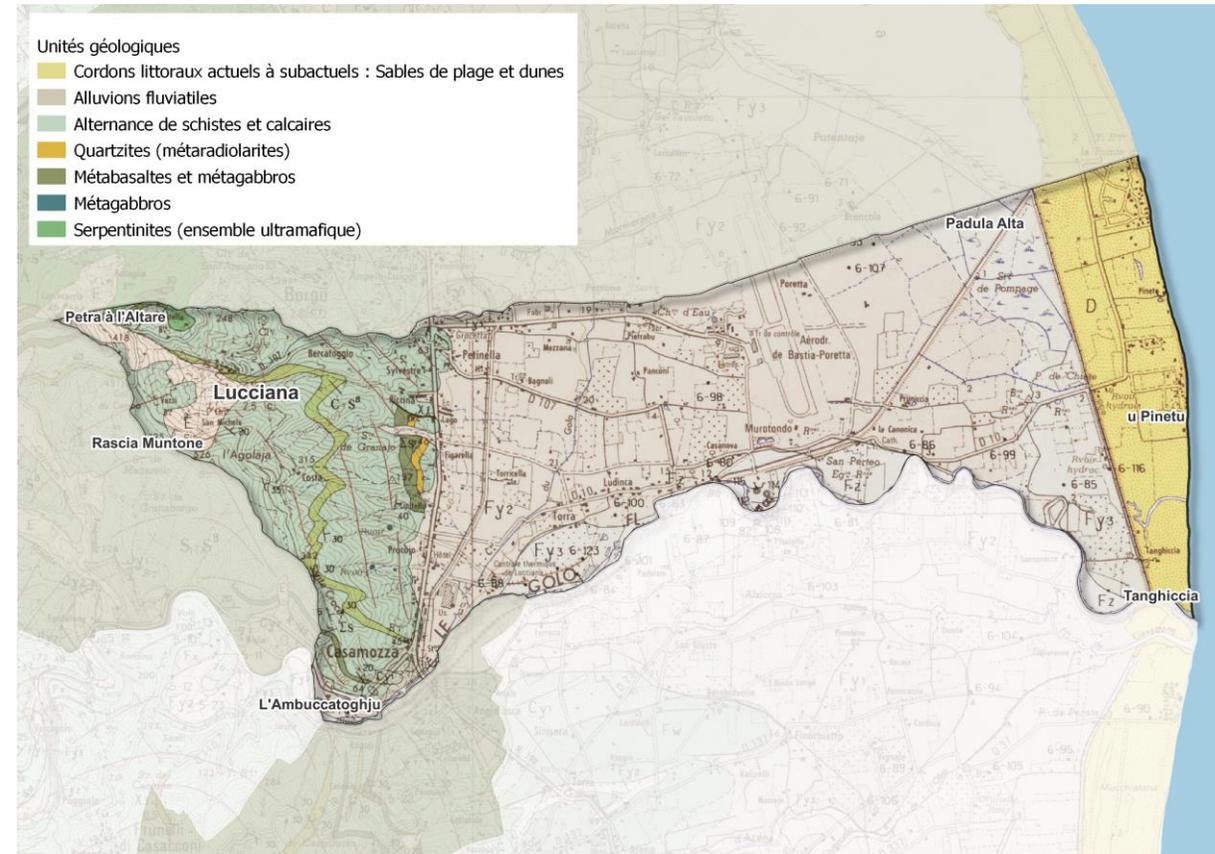
Le territoire de la commune de Lucciana appartient à la Corse dite « Alpine », constituée de roches métamorphiques, recouvertes de dépôts sédimentaires du Quaternaire.

Située à la pointe Sud de l'étang de Biguglia et du fleuve u Golu, toute la plaine repose sur des formations quaternaires d'origine fluviatile. La plus grande part de la plaine est récente (paléosol brun) : elles sont les témoins des anciens lits des cours d'eau qui s'écoulaient dans la plaine entre le Pléistocène supérieur et l'Holocène. D'autres formations sont très récentes (alluvions grises) comme le lit majeur et les très basses terrasses du fleuve actuel u Golu.

A l'Est, le cordon littoral et ses plages de sable sont aussi des dépôts quaternaires. Ils sont en constante évolution, soumis à la force de la mer Tyrrhénienne : stabilisation ou érosion selon les endroits.

Les zones de piedmont de la commune reposent sur des roches sédimentaires d'origine marin profond. Calcaires marins se trouvent en alternance avec schistes lustrés. A l'origine, des sédiments marins déposés pendant le Jurassique et le Crétacé qui se sont transformés en raison de modifications importantes des conditions physico-chimiques de leur milieu. Pression et température déforment les roches, créent de nouveaux minéraux. Ainsi des metabasaltes et des métagabbros ayant subi ce métamorphisme parfois à de très grandes profondeurs dans le manteau terrestre et au contact du magma, affleurent en alternance avec les schistes lustrés d'origine sédimentaire marine profond.

De très belles roches issues de ce métamorphisme sont présentes sur Lucciana comme la serpentinite (au-dessus de Machjatella). Du quartzite, assez rare en Corse, affleure au niveau d'a Funtana di Granaghju : il s'agit d'une métaradiolarite (roche sédimentaire métamorphisée d'origine siliceuse).



- L'histoire de la formation des roches
- Le cheminement de l'eau aux temps géologiques
- La naissance d'une plaine fertile



Serpentine

EAU

L'eau est un élément essentiel de la commune de Lucciana. Le territoire est partagé entre deux bassins versants. Au Nord, le bassin versant intitulé « Côtiers du Golo au Bevinco » comprend trois cours d'eau d'importance : le Mormorana, le Pedi Ghjattu et le Costa et dont l'exutoire est la lagune de Biguglia. Au sud, le bassin versant intitulé « Le Golo du ruisseau de Casaconi à la mer Méditerranée » comprend le fleuve u Golu et ses affluents comme le ruisseau d'Assuertu.

Au XIXe siècle, un fort contraste différenciait l'usage de l'eau entre la zone du piémont de celle de la plaine.

Le piémont et ses villages utilisaient l'eau des sources et des fontaines pour l'eau potable ou l'abreuvement des animaux. La force motrice du cours d'eau naturel du Mormorana était utilisée pour entraîner les meules des moulins présents le long des rives (2 moulins à blé).

En plaine, de très nombreux canaux drainaient les terres afin de permettre les cultures comme celle des céréales (présence de nombreuses aires à blé). Les canaux recensés sur les plans du Cadastre Napoléonien sont encore visibles de nos jours sur les images haute résolution des relevés LIDAR.

Texte extrait de « Problèmes d'aménagement de la Plaine orientale en Corse » par Janine Renucci, 1964 :
« Les canaux départementaux de Marana et de Casinca ont été creusés après l'application du programme de 1858 relatif à l'assèchement des marais ; mal entretenus parce que confiés aux soins de communes pauvres et négligentes, ils ont recommencé à fonctionner après le vote de la loi de 1911 qui rendait obligatoire l'assainissement de la plaine orientale. Les travaux, financés en majeure partie par l'Etat, se succédèrent de l'étang de Biguglia au golfe de Porto-Vecchio, mais furent arrêtés en 1935. »



- Les sources et fontaines
- L'eau et les moulins
- L'histoire du drainage et de l'irrigation de la plaine

Carte hydrographique avec superposition des canaux de drainage et des moulins recensés au XIXe siècle

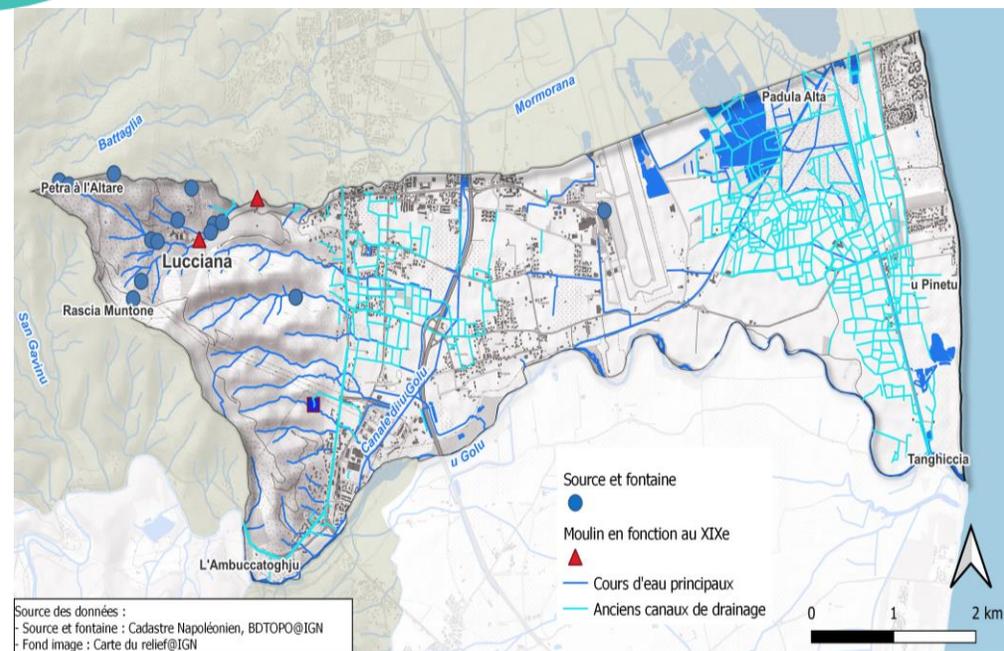


Image extraite de Litto3D® Corse du SHOM avec superposition des canaux de drainage recensés au XIXe siècle (en bleu)

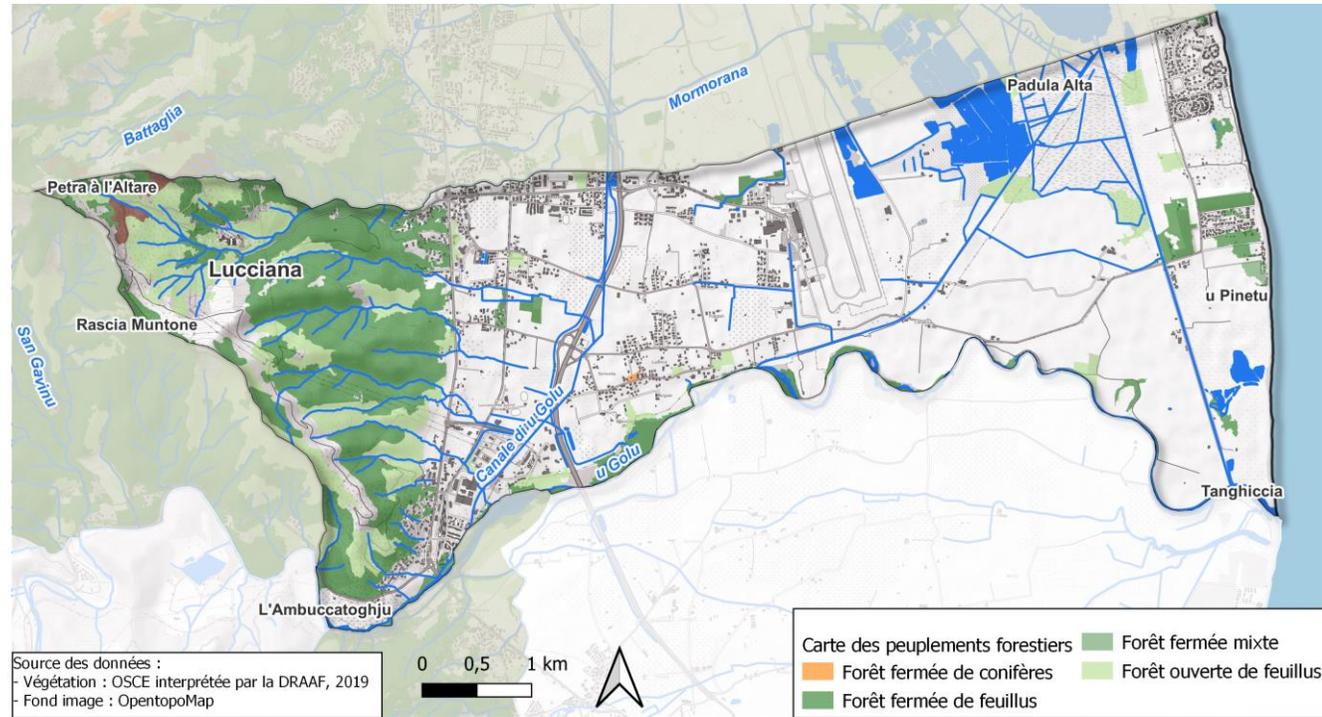
FORET

De nos jours, les peuplements forestiers couvrent 728 hectares, soit 25 % du territoire de la commune de Lucciana. Ils sont surtout localisés sur la zone du piémont et sont composés de chênes blancs, pubescents et sessiles, d'arbousiers. Les conifères sont quasi-absents : un seul îlot de pins maritimes de belle taille existe en plaine mais ont été conservés pour créer de l'ombre au sein du lotissement de Ludinca. Les forêts ouvertes sont assez nombreuses : 257 hectares pour les forêts de feuillus. Toutes ces forêts sont des forêts privées.

Deux belles châtaigneraies s'étendent en amont du village de Lucciana (environ 9 hectares).

Le cordon littoral ne comprend plus de pinèdes alors que le toponyme u Pinetu y fait référence. Quelques pins épars sont encore présents sur les terrains laissés en friche et colonisés par les chênes au nord et au sud du lotissement. De petits bosquets de chênes lièges et blancs sont également présents sur ce cordon littoral.

Au milieu du XIXe siècle, les forêts couvraient à peine 130 hectares de la commune : grumes et charbons étaient exportés vers le marché italien puis français en grande quantité pour les forges et les chantiers navals. Les cultures et les pâtures occupaient plus de 2 540 hectares. Le maximum de l'exploitation agricole et forestière était attesté à cette époque. De nos jours, Lucciana ne compte plus d'exploitation forestière.



- La châtaigneraie du village
- La colonisation des terrasses agricoles abandonnées par les chênes
- L'histoire d'u Pinetu

TERRES PASTORALES ET AGRICOLES

Les terres fertiles de la plaine de Lucciana ont été cultivées très tôt. Cet espace littoral était densément occupé par de petits complexes agricoles romains dès le II^e siècle après JC, dont l'une des activités principales pouvait être la production de vin.

Au XVIII^e siècle, le Plan Terrier cartographie l'utilisation des terres : la plaine est divisée en de nombreux terrains identifiés par un « t » : terres arables ou par un « v » : vignes. La carte de l'Etat-Major, dessinée entre 1864 et 1866, recense environ 1 960 hectares de cultures, 580 hectares de pâturage et 32 hectares de vigne.

Le Cadastre Napoléonien, dressé en 1845, comptabilise 2 450 hectares de terres arables, 116 hectares de « marais ou bas prés », 28 hectares de vignes, 102 hectares de châtaigniers et 45 hectares d'oliviers. En 1841, Lucciana comptait 652 habitants vivant dans 172 maisons. En 1858, des canaux de drainage sont creusés pour assécher les sols marécageux et permettent ainsi la culture des céréales et des vignes. Lucciana comptait alors 2 moulins à blé, 4 pressoirs à huile et 100 aires à blé. Le maximum de la population était atteinte à la veille de la première guerre mondiale, en 1911, avec 1 013 habitants.

Mais la céréaliculture de la plaine ne résiste pas aux échanges marchands de produits agricoles à la fin du XIX^e siècle : les terres de plaine sont louées à nouveau aux bergers.

Après les années 1950, l'émigration des villages est massive : les terres de plaine sont alors capitalisées par des organismes privés et publics. Le village qui comptait alors 949 habitants en 1954 n'en comptera plus que 799 en 1962.

La politique préconisée par la DATAR fait naître la SOMIVAC en 1957 qui a pour objectif de planter vignobles, agrumes et kiwis. L'attribution de ces terres majoritairement aux pieds-noirs rapatriés d'Algérie a fait naître d'importants conflits avec les corses. La population de Lucciana passe alors de 799 en 1962 à 1 653 habitants en 1968. En 1984, la SOMIVAC est remplacée par l'ODARC, chargé de mettre en œuvre les actions de développement agricole et du rural selon les orientations définies par la Collectivité de Corse. Depuis, l'activité agricole et surtout la position de Lucciana dans la Communauté d'Agglomération Bastiaise a eu pour effet un fort accroissement de sa population. En 2020, Lucciana compte plus de 6036 habitants.

De nos jours, les surfaces agricoles utilisées (SAU) accusent une forte augmentation : de 1 223 hectares en 2010 à 1 836 hectares en 2020 (soit + 51 % en 10 ans). Les cultures agricoles représentent environ 13 % de cette SAU et 154 hectares de ces cultures sont irriguées. 87 % des surfaces déclarées utilisées sont dévolues au pâturage des ovins, caprins, porcins et des bovins.



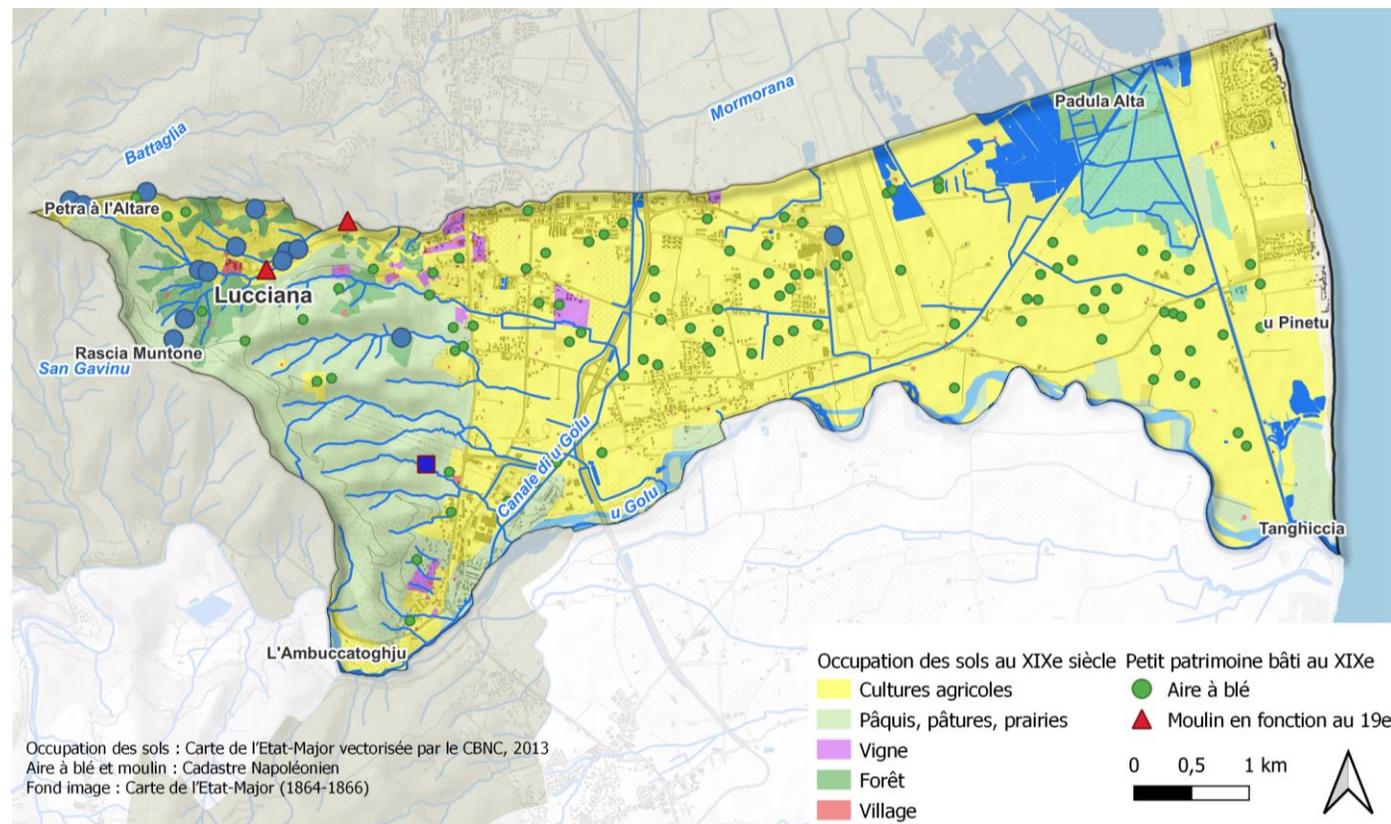
- L'histoire de l'agriculture de la plaine
- Le contraste des pratiques pastorales et des pratiques agricoles
- Le potentiel agronomique des terres et les problématiques sur l'irrigation

TERRES PASTORALES ET AGRICOLES

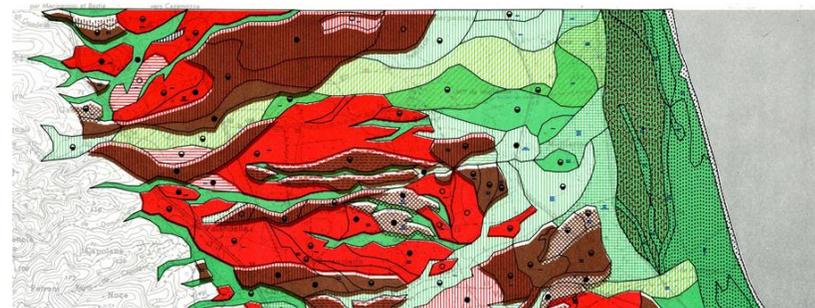
Carte de l'Etat-Major (1864-1866) vectorisée par le CBNC en 2013



Photographie aérienne entre u Golu et u Pinetu
à la fin des années 1950



Carte pédologique SOMIVAC
(1957-1989)

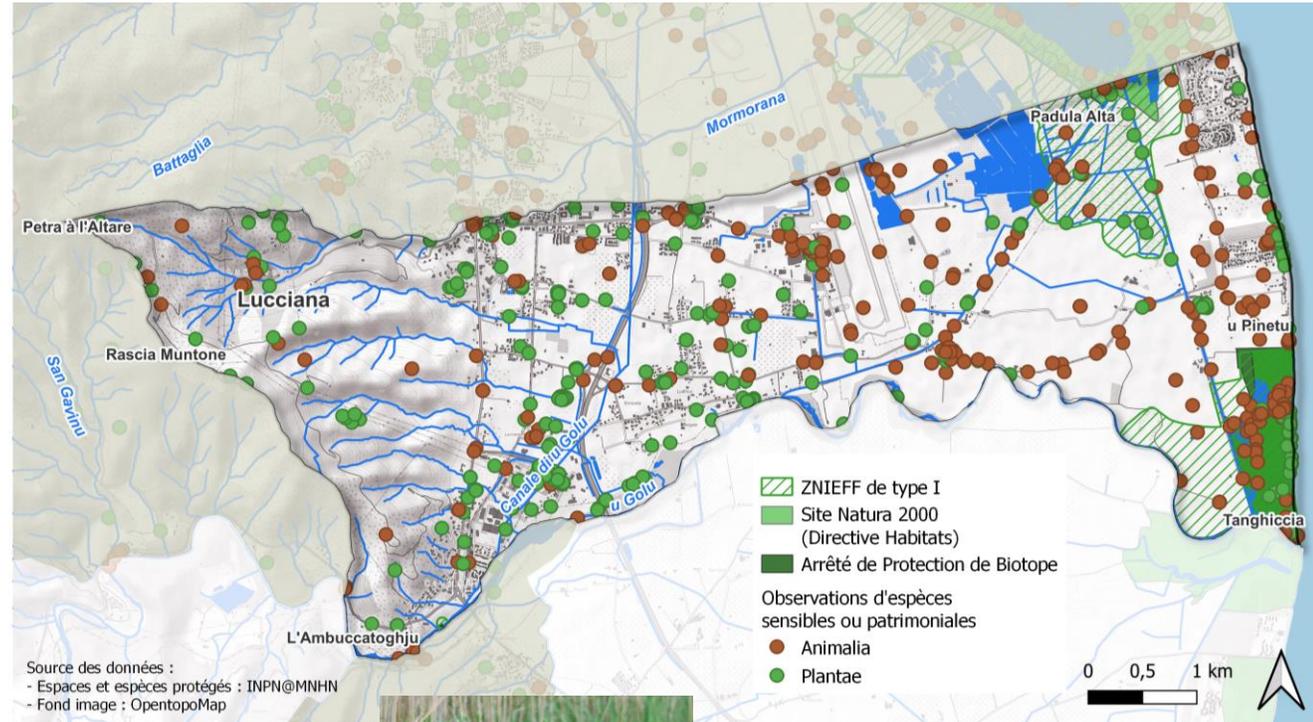


FAUNE & FLORE REMARQUABLES

L'étang de Biguglia est la plus grande zone humide de Corse. Il s'étend en pointe sur la limite communale Nord de Lucciana et la zone humide de Padula Alta, qui est sur Lucciana, fait partie de cet ensemble. Ce site fait l'objet de nombreux classements à l'échelle européenne (Natura 2000 en 2011), nationale (RAMSAR en 1991) et régionale (Réserve Naturelle de Corse en 1994). De faible profondeur, il abrite des herbiers de *Ruppia sipralis* et de *Zostera nana*. Ses berges accueillent des roselières, boisements d'aulnes et de tamaris, joncs, sansouïres et pinèdes littorales.

L'embouchure du fleuve u Golu et la zone humide de Foce di Tanghiccìa est également un site protégé faisant l'objet d'un zonage Natura 2000, d'une ZNIEFF de type I et d'un Arrêté de Protection du Biotope.

Cette dernière protection a été créée le 17 mars 2017 afin de « garantir l'équilibre biologique et la conservation du biotope » du Héron pourpré (*Ardea purpurea*), de l'Oecnème criard (*Burhinus oedicephalus*), du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et de la Tortue d'Hermann (*Testudo Hermanni*).



- Biodiversité : de la montagne à la mer
- La zone humide de Foce di Tanghiccìa
- Les oiseaux et leurs habitats



Héron pourpré
(source S. Wroza, INPN)



Blongios nain (source wikipédia)

**ETAT DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES RECENSEES ET
CONTRIBUTION APPORTEE PAR
L'ETUDE SUR LA COMMUNE DE
LUCCIANA**

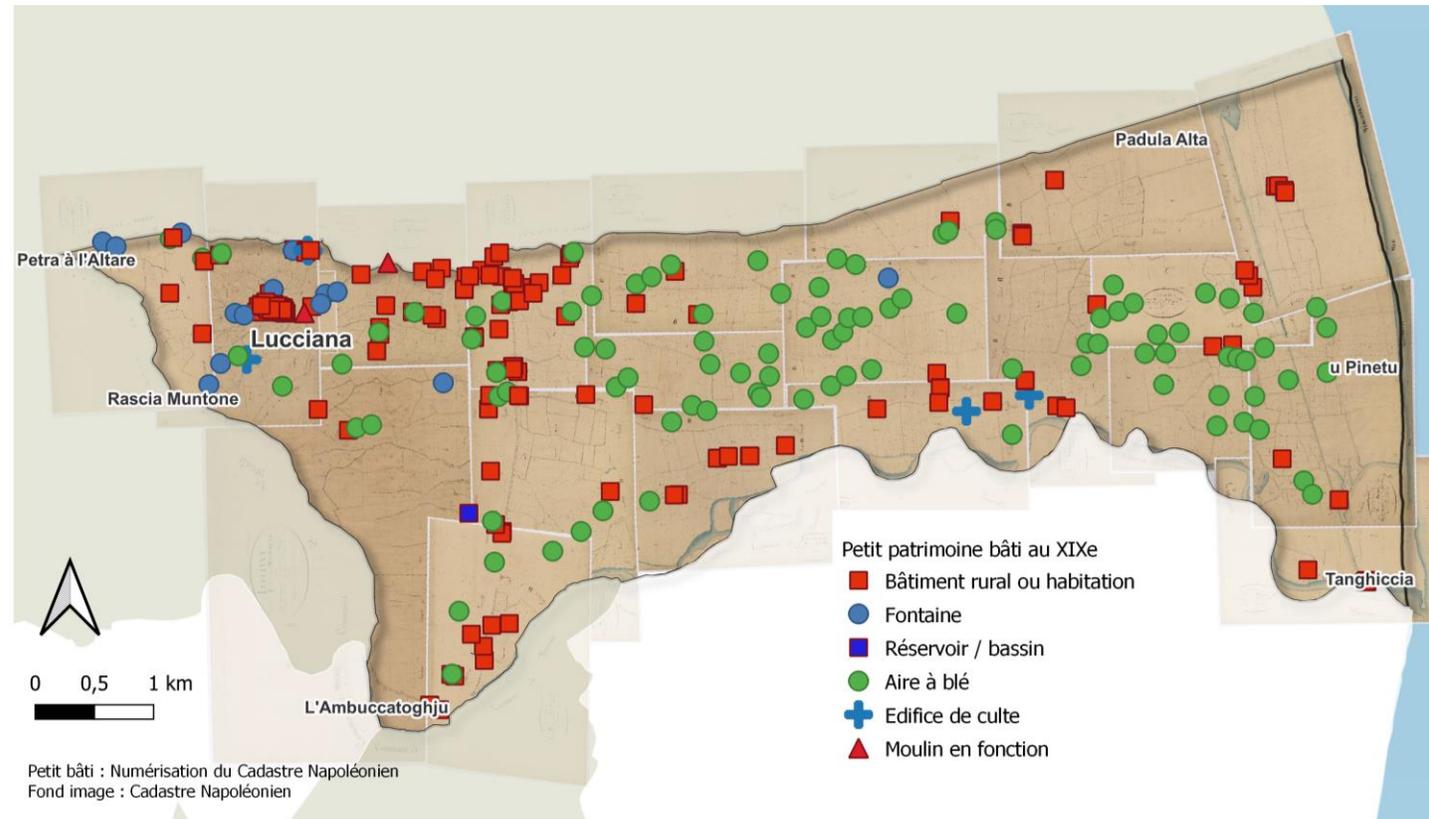
RECENSEMENT DU PATRIMOINE BATI DU CADASTRE NAPOLEONIEN

Les 22 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1845 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tout le petit patrimoine bâti a été saisi dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme, section, numéro de parcelle, information, commune.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive. Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Catégorie	Nombre de bâti recensé
Aire à blé	100
Bâtiment rural ou habitation du XIXe	244
Édifice de culte au XIXe	5
Moulin en fonction au XIXe	2
Fontaine	14

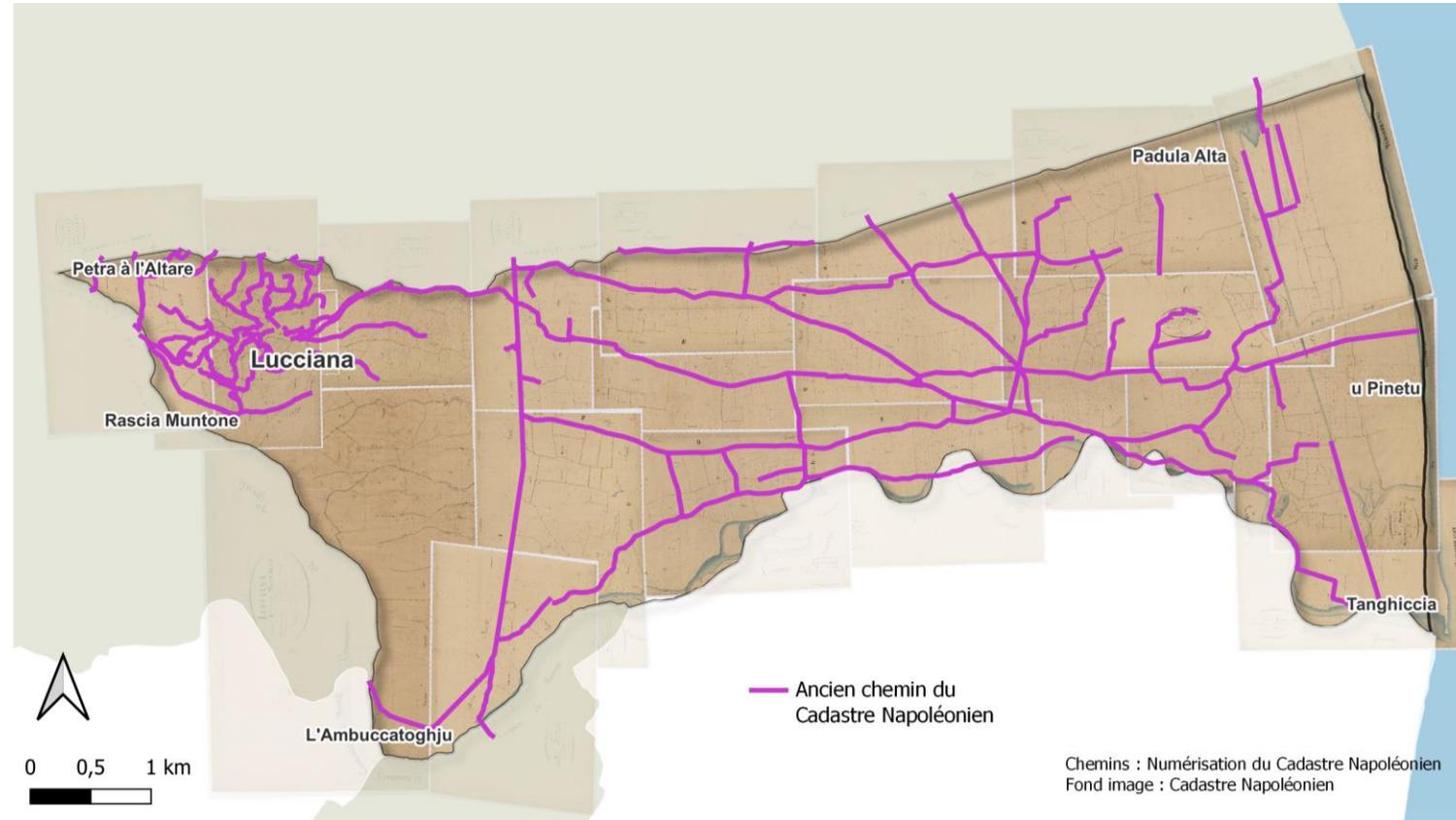


RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE NAPOLEONIEN

Les 22 planches du Cadastre Napoléonien dressées en 1845 ont été géoréférencées dans le système de projection standard (RGF93 – Lambert 93).

Tous les chemins tracés sur les plans ont été saisis dans une donnée géographique sous forme de points à l'aide du logiciel QGIS. La table d'attributs a été renseignée : toponyme (nom du chemin relevé sur la carte).

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.
Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.



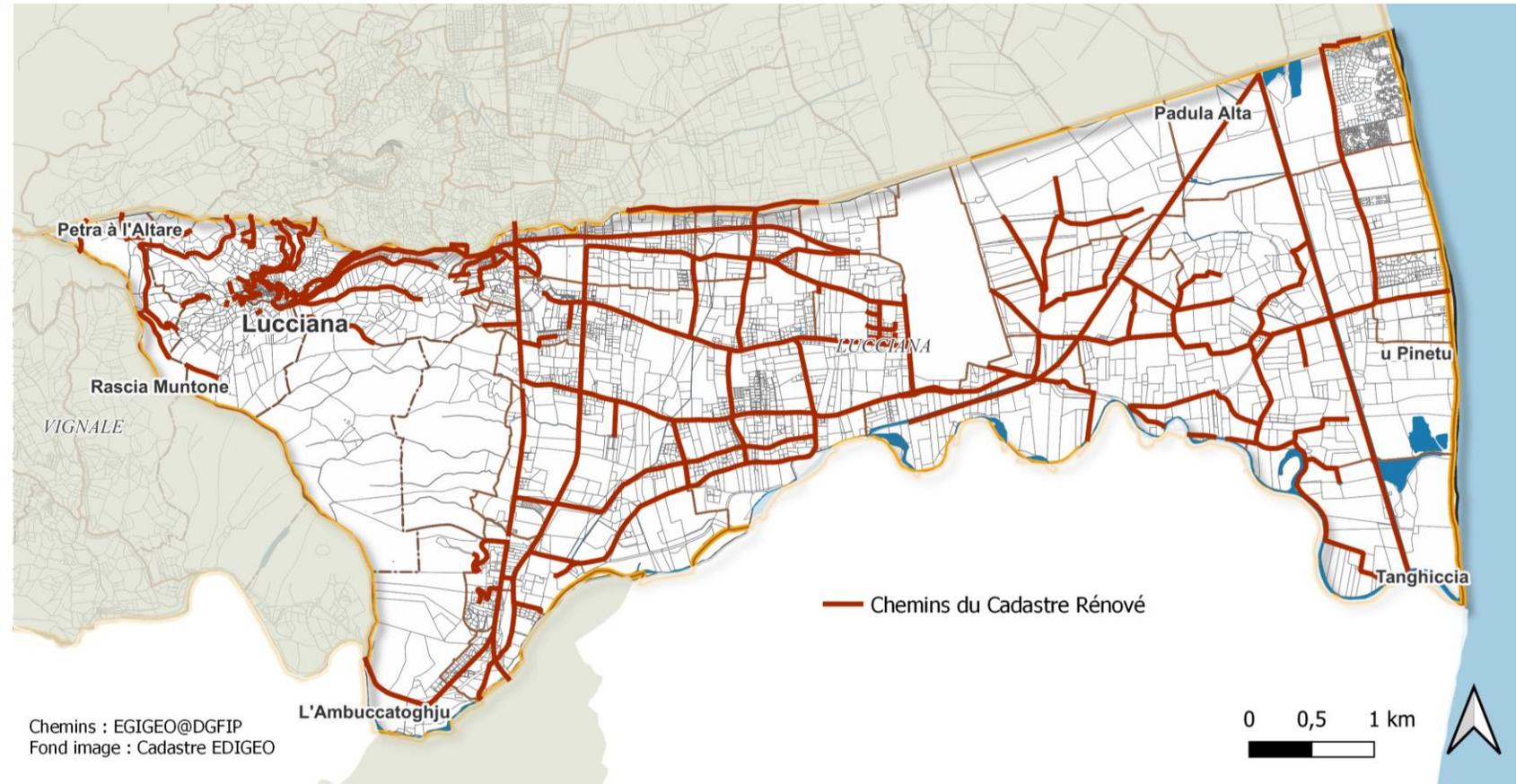
RECENSEMENT DES CHEMINS PRESENTS SUR LE CADASTRE RENOVE

Les plans du Cadastre Rénové ont fait l'objet d'une numérisation à l'échelle nationale et sont diffusés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sous le format standard EDIGEO.

Tous les chemins tracés sur le Cadastre Rénové ont été extraits de cette base de données ainsi que la table d'attributs dans laquelle figure notamment le nom du chemin relevé sur le plan.

Cette donnée a été mise en ligne sur la carte interactive.

Le fichier SIG brut fait parti des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.



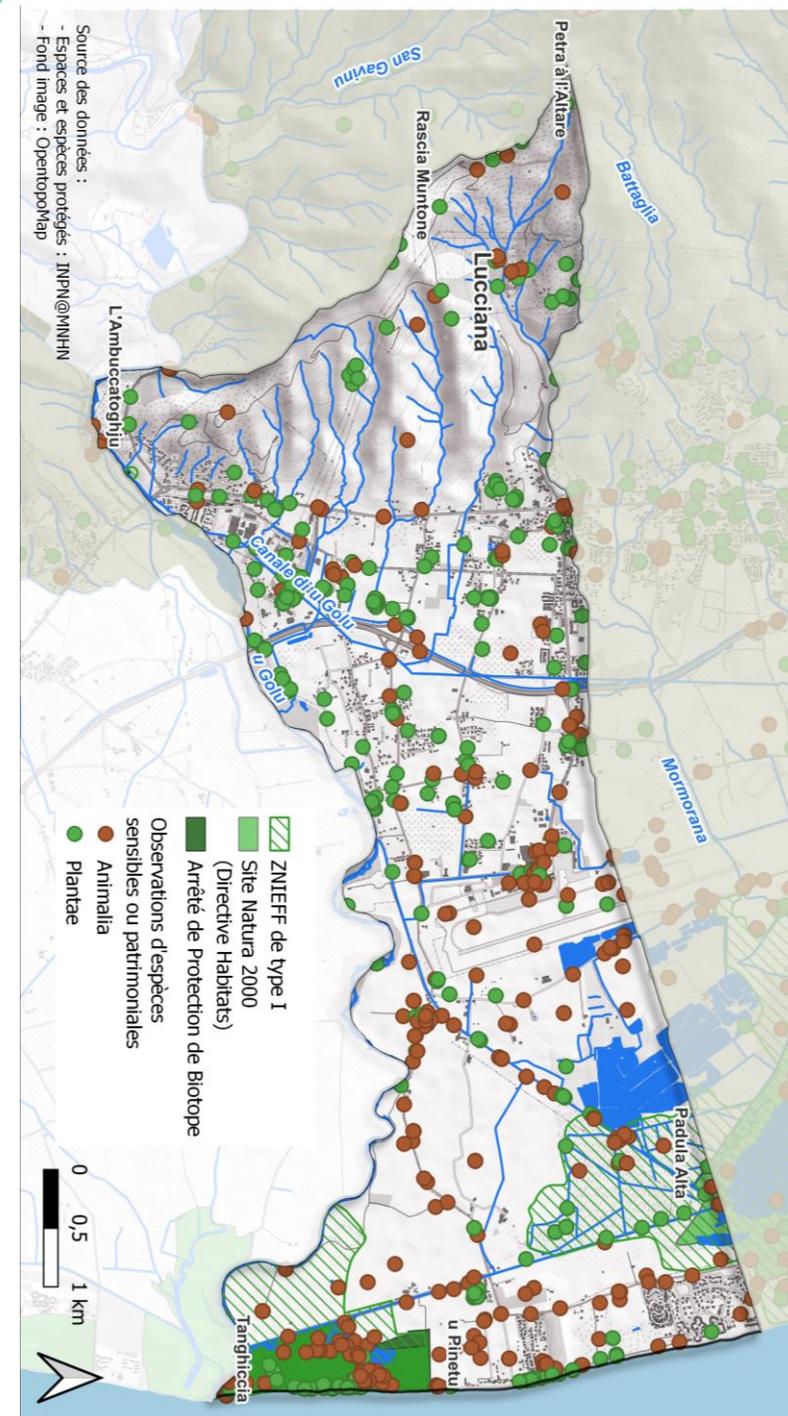
RECENSEMENT DU PATRIMOINE REMARQUABLE NATUREL

Les données du patrimoine naturel remarquable ont été recensés dans toutes les bases scientifiques relatives aux différents espaces inventoriés et/ou protégés sur la commune.

Ces données ont été mis en ligne sur la carte interactive.

Les fichiers SIG brut font partis des livrables de la mission pour une utilisation avec un logiciel SIG.

Intitulé	Description
Étang de Biguglia	Site RAMSAR inscrit le 5 avril 1991
Étang de Biguglia	Site Natura 2000 (Directive Habitats FR9400571 et Directive Oiseaux FR9410101)
Étang et cordon littoral de Biguglia	Espace Remarquable et Caractéristique du PADDUC (2B19)
Terrains acquis pour protection autour de l'étang de Biguglia et de la zone humide de Foce di Tanghiccìa	Conservatoire du Littoral Espaces Naturels Sensibles (CdC)
Étang, zone humide et cordon littoral de Biguglia	ZNIEFF de type I (940004079)
Foce de Ciavattone et de Tanghiccìa, embouchure du Golo	Arrêté de Protection du Biotope n°FR3801053
Ripisylve de l'embouchure du Golo	ZNIEFF de type I (940013106)
Mucchiatana	Site Natura 2000 (Directive Habitats FR9400572)
Espèces patrimoniales sensibles ou protégées : 3868 observations enregistrées	Inventaire National du Patrimoine Naturel (OpenObs)



BIBLIO

Atlas des paysages de la Corse, DREAL, 2014. Auteurs de l'Atlas : ERBA BARONA PAYSAGE, GARNIER F., paysagiste, FREYTET A., paysagiste D.P.L.G., ARDIET L., BIOTOPE Agence de Corse, ANDREANI C., photographe professionnel, AZEMAR G.P., docteur en ethnologie anthropologie, journaliste et écrivain et PELLEGRINI M.J. de l'ATELIER PELLEGRINI, architecte et urbaniste

Carte géologique imprimée 1/50 000, InfoTerre@BRGM

Brillouet C. et al., 2017. Grande propriété de plaine, petite propriété de montagne : à l'origine du déséquilibre territorial de l'agriculture corse ? Crises sociales et dualisme foncier en Méditerranées, Options méditerranéennes, série B.

Fiche de l'Espace Remarquable et Caractéristique du Littoral Corse n°2B19 « Entre l'embouchure de l'étang de Biguglia et les boisements de Pinetu » et n°2B20 « Entre San Pelegrinu et l'embouchure du Golu » , Atlas Littoral B, annexe 7 du PADDUC

Natura 2000, Document d'objectifs du site FR9410101 – Étang de Biguglia – Tome I – Diagnostic du site – 2014

Panaïotis C., Barthet T., Vallauri D., Hugot L., Gauberville C., Reymann J., O'DeyeGuizien K. et Delbosc P., 2015. Notice de la carte d'État-major de la Corse. Occupation du sol et première analyse des forêts anciennes. Conservatoire botanique national de Corse – Office de l'Environnement de la Corse, WWF-France, Corte, 31 p.

Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Association d'étude du monde rural gallo-romain, Bulletin de liaison, Numéro 19, décembre 2009

Recensement Agricole 2020, Agreste : fiche territoriale synthétique de Lucciana, DRAAF-SRISE Corse

Renucci Janine. Problèmes d'aménagement de la Plaine orientale en Corse. In: Revue de géographie de Lyon, vol. 39, n°4, 1964. pp. 273-288

Risques côtiers, Litto3D® Corse : Diffusion de données à haute précision du relief sous-marin de la Corse par le SHOM, 2022

GLOSSAIRE

APB : Arrêté de Protection du Biotpoe

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBNC : Conservatoire Botanique National de Corse

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

OCSE GE : Occupation du Sol à Grande Échelle

IGN : Institut Géographique National

ODARC : Office du Développement Agricole et Rural de Corse ; Sa mission est de mettre en œuvre d'actions tendant au développement de l'agriculture et à l'équipement du milieu rural, dans le cadre des orientations définies par la Collectivité Territoriale de Corse – *définition Observatoire du Développement Durable de Corse*

PADDUC : Plan d'aménagement et de développement durable de Corse

SAU : superficie agricole utilisée ; notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...) – *définition INSEE*

SHOM : Service hydrographique et océanographique de la Marine

SOMIVAC : Société d'aménagement pour la mise en valeur de la Corse ; société d'économie mixte créée en 1957, ayant son siège à Bastia. Constituée avec le concours de la Caisse des dépôts, du département et des chambres de commerce et d'agriculture, elle a procédé dès sa création à une série d'études puis d'aménagements visant à la mise en valeur du potentiel agricole de la Corse – *définition wikipédia*

SRISE : Service Régional de l'Information Statistique et Économique